

Maîtrise du risque infectieux en endoscopie

Cette formation s'intègre dans le parcours d'**habilitation au traitement des endoscopes souples** si elle est complétée, à la demande de l'établissement employeur, d'une évaluation des connaissances et d'un audit des pratiques sur site, dans l'année qui suit cette journée théorique. Cette habilitation est délivrée par le CPIAS - Centre d'appui et de prévention des Infections Associées aux soins - des Pays de la Loire.

Programme de la formation

Public

Personnel médical, paramédical et technique intervenant dans le traitement et le stockage des endoscopes souples thermosensibles de toutes spécialités

Pré-requis

Etre impliqué dans le processus d'utilisation ou de prise en charge d'endoscopes souples

Objectifs

Développer les connaissances nécessaires à la prise en charge des endoscopes souples thermosensibles :

- Maîtriser les étapes à risque lors de la prise en charge des endoscopes souples thermosensibles
- Connaître les différents niveaux de désinfection des endoscopes souples thermosensibles
- Identifier les différents moyens de stockage des endoscopes souples thermosensibles
- Identifier les risques professionnels et les moyens de les maîtriser

Contenu

- Présentation de l'habilitation* des personnels au traitement des endoscopes souples proposées par le CPIAS - ARS Pays de Loire
- Anatomie d'un endoscope souple
- Risque infectieux en endoscopie
- Bonnes pratiques de nettoyage désinfection des endoscopes
- Règlementation
- Moyens de stockage
- Risque MCJ et Endoscopie - retour d'expérience
- Protection du personnel
- Visite du CeTrES



Durée / Lieu / Horaires

- 1 jour
- Le 14 mars 2023
- Le 3 octobre 2023
- CHU de Nantes
- 9h00 - 17h00



Tarif

- 210€ par jour et par personne



Contact

bp-cfp@chu-nantes.fr



Modalités d'inscriptions

Bulletin d'inscription à renvoyer à :

Centre de Formation Permanente
CHU de Nantes
Immeuble Deurbroucq
5 allée de l'Île Gloriette
44093 Nantes Cedex 1

Maîtrise du risque infectieux en endoscopie

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques : diaporama et matériel de démonstration
- Cas concrets, retours d'expériences
- Visite du Centre de Traitement des Endoscopes Souples - CeTrES du CHU de Nantes - 5ème Nord Hôtel Dieu

Modalités d'évaluation

- Une évaluation de la satisfaction en fin de formation
- Une feuille d'émargement signée lors de chaque demi-journée de formation
- Une attestation de présence

Intervenant(s)

- CPIAS Pays de Loire
- Equipe du Centre de Traitement des Endoscopes Souples (CeTrES) du CHU de Nantes
- Médecins, Pharmaciens, Paramédicaux et Techniciens d'établissements hospitaliers.



Délais d'accès

Notre organisme de formation s'engage à vous répondre sous un délai de 72 heures.

Le délai d'accès est en fonction de la demande de la session



Modalités d'accès

L'accès à la formation peut être initié par l'employeur ou à l'initiative du salarié

Notre organisme de formation s'engage à vous répondre sous un délai de 72 heures



Plan d'accès

Le plan d'accès est fourni avec la convocation envoyée par mail avant le début de la formation



Accessibilité personnes en situation de handicap

La salle de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite

Si vous souhaitez nous faire part d'une situation de handicap, nous vous remercions de contacter Le Centre de Formation Permanente afin de prendre en considération vos besoins